

Créteil, le 18 mars 2022

MISE À JOUR 20h45 - Réparations d'urgence dans le tunnel de La Défense (A14) Réouverture prévue pour ce lundi 21 mars matin

Le tunnel de La Défense (autoroute A14) est fermé à la circulation en direction de Paris depuis 2 heures ce matin suite à l'effondrement sur la chaussée d'une partie d'un mur dans le tunnel. Cet effondrement n'a occasionné aucun dommage sur les usagers du tunnel. La stabilité du tunnel n'est pas remise en cause par cet effondrement, ce mur n'étant pas porteur.

Les équipes de la direction des routes d'Île de France (DiRIF) sont pleinement mobilisées depuis le début de l'incident pour retirer les parties du mur effondrées, ainsi que pour déposer les autres parties non effondrées du mur afin d'éviter tout risque d'effondrement supplémentaire pour la sécurité des usagers.

Compte tenu de l'ampleur des déposes à réaliser (plusieurs dizaines de mètres) et de la présence de nombreux réseaux et gaines à proximité immédiate du mur, la dépose des autres parties du mur s'avère longue et complexe à mettre en œuvre.

Par ailleurs les premiers travaux réalisés pendant toute la journée du vendredi 18 mars ont conduit à identifier un linéaire de mur à déposer plus important que prévu initialement. Par conséquent, à ce stade des travaux réalisés, la réouverture du tunnel à la circulation est prévue pour ce lundi 21 mars avant l'heure de pointe du matin.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter ([@SYTADIN](https://twitter.com/SYTADIN)).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1 et radio autoroute sur 107,7

Placée sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris, la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr